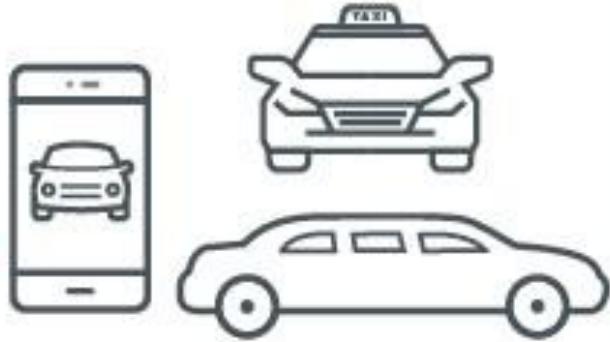




Vehicle for Hire

**BULLETIN N° 005****MODIFICATIONS DES TARIFS DE LICENCE EN 2026****DÉCEMBRE 2025**

Le 18 juin 2024, le conseil municipal a approuvé la [Vehicle-for-Hire Transitional Strategy](#) (stratégie de transition pour les véhicules de location), qui décrit les améliorations du programme que l'équipe chargée des véhicules de location devra mettre en œuvre. Dans ce cadre, la Ville de Calgary a retenu les services d'une partie externe, qui devra évaluer comment les récents développements du secteur et de la réglementation ont changé la prestation de services ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts du programme de véhicules de location (Vehicle for Hire, VFH).

L'objectif de cet examen était d'élaborer un barème de frais actualisé qui répartisse équitablement les coûts, tout en assurant la viabilité financière du programme VFH.

En conséquence, le programme VFH a le plaisir d'annoncer la réduction de nombreux frais liés à ses services à compter du 1^{er} janvier 2026. Le conseil municipal de Calgary a approuvé le barème de frais ci-dessous pour le règlement municipal 20M2021 sur les véhicules de location.

Merci d'envoyer vos questions par écrit à VFHlicensing@calgary.ca.

Cette communication existe en anglais, et elle a été traduite en amharique, en arabe, en hindi, en pendjabi, en somali et en ourdou. Cliquez [ici](#) pour consulter ces documents.

Cordialement,

Cory Porter

Chef adjoint, Vehicle for Hire

Gestion des urgences et de la sécurité communautaire